

ACADEMIE DE CRETEIL

ETABLISSEMENT :

LYCEE D'APPLICATION ENNA

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2024 2025

Numéro de séance : 02

Date de convocation : 2 décembre 2024

Présidence de Philippe SUCH

Quorum 15

Nombre des présents :15

18Nombre d'absents excusés

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

- | | |
|---|-----------------------|
| 1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE | Pour adoption |
| 2 - ADOPTION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT CA | Pour adoption |
| 3 - ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR | Pour adoption |
| 4 - PROJETS PÉDAGOGIQUES | Pour information |
| 5 – PROCEDURES ET PROTOCOLES | Pour info et adoption |
| 6 - PASSATION DE CONVENTIONS, DE CONTRATS ET DE MARCHES | Pour adoption |
| 7 – BUDGET 2025 | Pour adoption |
| 8 - QUESTIONS DIVERSES : | Pour information |
- le délai de recevabilité des questions diverses est de 48 heures avant le conseil d'administration.*

Signatures

Le Président




Philippe SUCH

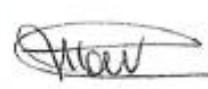
La Secrétaire




Laetitia BABOULAT

PRESENCE AU CONSEIL

Liste d'émargement scannée jointe à ce compte rendu.

Qualité des membres du CA	Noms des titulaires	Noms des suppléants	Signature
Membres de droit			
- Chef d'établissement - adjointe au chef d'établissement - Gestionnaire de l'établissement - Conseiller principal d'éducation - ou conseiller d'éducation le plus ancien - DDFPT	- P. SUCH - Y. TRESOR - N. RAMDANI - M. BELBOUL - L. BABOULAT		
- Deux représentants de la collectivité de Rattachement	- F. ADLANI - J. CARO		
- Deux représentants de la commune	- N. VAROLEK - Y. BELIZAIRE		
- Une personnalité qualifiée	-		
- Sept représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation	- P. GALINO - A. ERREBAHI - I. CIRACI - A. RAPTOTASSIOS - L. SISKIND - R. BOUVIER - S. DEFOSSE		
- Trois représentants élus des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service Sociaux et de santé	- K.TALEB - A. BENFREHA - N. HAMMOU		
- Cinq représentants élus des parents d'élèves	- N. AIT MALEK - J. MAVOUNGOU - MAILILA - C. MBONGLOU - I. NIAMBELE - H. SANGARE		
- Cinq représentants élus des élèves	- J. GADI - K. CHEIKH - M. BENGHILAS		
- Dont un représentant du CVL			

Total des sièges prévus : 29
Quorum : 15

Le CA débute à 18h15 moment où le quorum est atteint.

1- Désignation du secrétaire de séance

Mme BABOULAT est désignée secrétaire de séance.

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, ce point est approuvé.

2 - Adoption du compte-rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est soumis au vote.

Vote : 14 voix pour, 0 voix contre 1 voix abstention, compte rendu du précédent CA est approuvé

3 - Adoption du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté aux membres du CA pour vote

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, l'ordre du jour est approuvé

4- PROJETS PEDAGOGIQUES

– PROJETS PEDAGOGIQUES

Pour info et adoption

Répartition des effectifs 1

498 Élèves scolarisés dans l'établissement 1

244 Élèves non scolarisés 1

1 Fiche bloquante 1 1

44 Motifs de sortie imprécis 1

15 Redoublants 1

175 Boursiers

3 Parcours personnalisés 1

2 Adresses à vérifier dont 1

2 Adresses à vérifier pour les élèves toujours inscrits dans l'établissement 1

Listes des intéressés et inscrits Option design métal				
Nom	Classe	Test Toussaint	Année	Engagement définitif /signature élèves
Ahmed Sabbir	1 CAP métal		X	OK
Diarra Diarra Tama	1 CAP métal		X	OK
Diarra Founé	1 CAP métal		X	OK
Ciebaza David kyllane	1 CAP métal		X	OK
Dlok Makha	1 CAP métal		X	OK
Bryan Perdu	1 CAP métal		X	
Diarra Diarra Harouna	1 CAP métal		X	
Biabiary Bryan	1 CAP métal		X	OK
Aboubacry	1 CAP métal		X	OK
Rafay	Tcap métal		X	OK
Sun	Tcap métal		X	OK
Abdel Wahid	Tcap métal		X	OK

- PROJETS PEDAGOGIQUES

Pour info



– PROJETS PEDAGOGIQUES

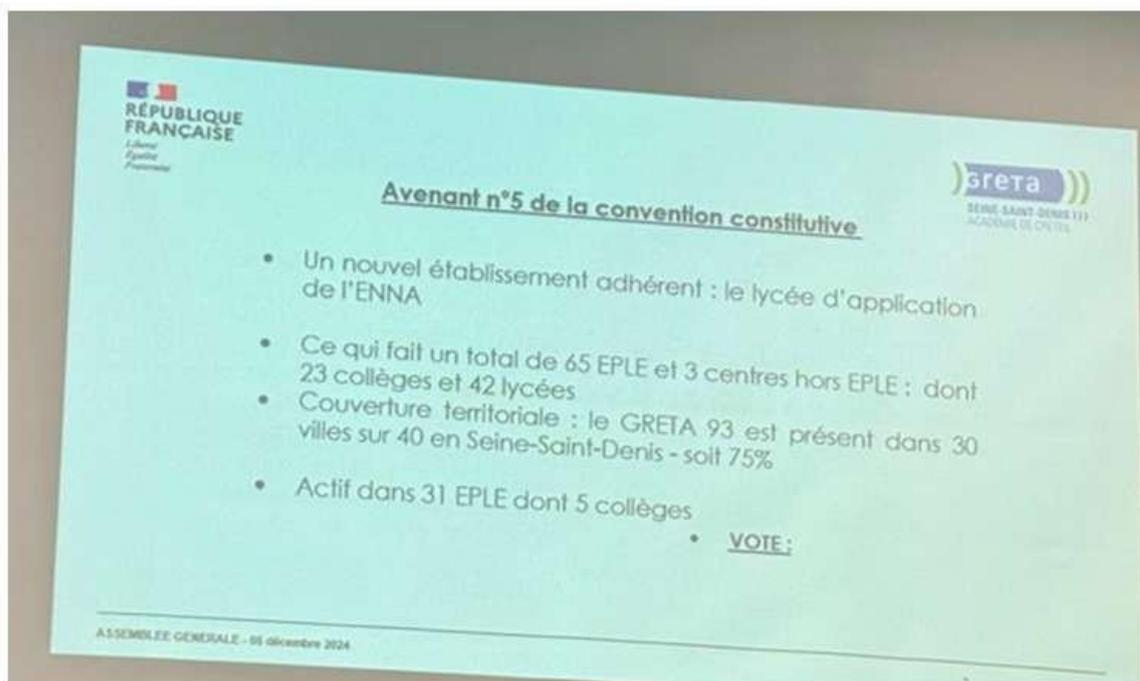
Pour info



– PROJETS PEDAGOGIQUES

Pour info









– PROJETS PEDAGOGIQUES

Pour info et adoption

FONDS EDUCATION NATIONALE DE LA CITE



NOM DU PROJET

Porteur du projet : Lycée Bartholdi – Lycée ENNA

Constat : Difficulté de valoriser le travail des élèves, manque d'estime des élèves pour leur travail

Objectifs : Valoriser et mettre en avant le travail des élèves de lycée professionnel

Public cible : Parents, élèves, tout public entrant dans le lycée Bartholdi et de lycée de l'ENNA

Description du projet : construction d'une vitrine de 2.50 mètres de diamètre structure métallique et habillage bois – marqueterie pour présentation des objets confectionnés par les élèves

Ecoles / établissements / structures impliquées : Lycée Bartholdi – Lycée ENNA

Calendrier de mise en œuvre : avant juin 2025

Budget (devis à fournir – établi au nom du collège Jean Lurçat – cité éducative) :

Vecteurs de communication :
 Le ou les acteurs du projet s'engagent à utiliser le logo de la Cité-éducative, ou, à défaut, de citer la Cité éducative dans leurs communications sur le projet à destination du public (par exemple les parents d'élèves).
 Le logo de la Cité éducative peut être mis à disposition sur demande.
Merci de faire passer des formulaires de droit à l'image aux enfants, jeunes et autres participants de votre action afin que les photos prises puissent être exploitées dans la communication de la Cité éducative ainsi que sur la plateforme.

Partenaires éventuels :

Modalités de communication prévues : La vitrine, objet confectionné à deux lycées (élèves de l'équipe bois et élèves de l'équipe métallerie), est déjà un vecteur de communication qui permet d'exposer les objets confectionnés. L'ensemble rentre dans une politique de valorisation du travail des élèves et des équipes pédagogiques, d'estime de soi et de valorisation des lycées professionnels.



FONDS EDUCATION NATIONALE DE LA CITE



Indicateurs d'évaluation : chaque vitrine sera exposée dans le hall d'entrée de chacun des lycées.
 Indicateur qualitatif : fierté des élèves et des parents et plaisir des visiteurs à admirer cette mise en avant des objets confectionnés.

Visa du chef d'établissement, IEN, chef de service ou responsable :	Signature du ou des porteur(s) d'action :

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, le projet pédagogique est approuvé.

5- PROCEDURES ET PROTOCOLES

– REMBOURSEMENT FRAIS PFMP

Pour info

- Moins de ressources
- Désormais allocation
- Bourses
- Fonds social. 10000€ anticipés (sous réserves)

– TARIFS EPI

Pour info et adoption



Lycée d'application de l'ENNA
Saint-Denis

PRIX DE REMPLACEMENT DES EPI 2024 2025



Pantalon 100% coton = 19€



Veste 100% coton = 20 €



Blouse 100% coton = 19 €



Chaussures de sécurité = 27 €



Combinaison 100% coton 2 zips = 42 €

– ALLOCATIONS PFMP

Pour info

Année scolaire 2023-2024

1. Décisions d'attribution

430 / 430

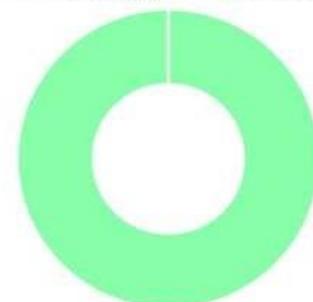
La décision d'attribution annuelle rend éligible l'élève à percevoir l'allocation, et ce pour chaque classe dans laquelle il a effectué une scolarité.

Ce document doit obligatoirement être transmis à l'élève et conservé toute l'année scolaire et il doit être archivé par l'établissement pendant une durée de 10 ans en cas de contrôle de la chaîne des dépenses publiques.

[Télécharger 430 décisions d'attribution pour vérification et distribution](#)

[Rééditer les décisions d'attribution précédemment éditées](#)

Élèves avec DA Élèves sans DA

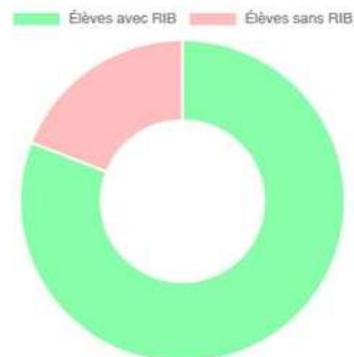


2. Coordonnées bancaires

348 / 430

Afin de pouvoir verser l'allocation aux lycéens, APlyPro a besoin de leurs coordonnées bancaires, de celles d'un responsable légal ou d'un tiers.

Choisir une classe pour saisir des coordonnées bancaires



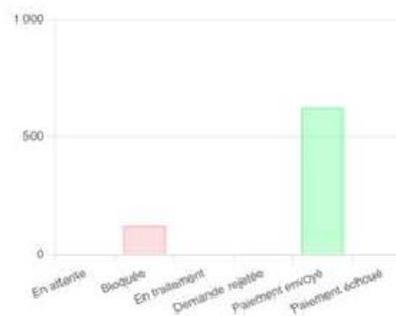
4. Demandes de paiements des PFMPs

0 EN ATTENTE → 2 EN TRAITEMENT → 627 PAIEMENTS ENVOYÉS

123 BLOQUÉES 4 DEMANDES REJETÉES 1 PAIEMENTS ÉCHOUÉS

La validation du chef d'établissement est nécessaire pour chaque PFMP. Une fois la PFMP validée, une demande de paiement est ensuite envoyée à l'Agence de Services et de Paiement (ASP). Chaque demande de paiement possède un statut affiché dans la page "Paiements".

Consulter et gérer les envois en paiement



Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, procédures et protocoles est approuvé.

6– PASSATION DE CONVENTION, DE CONTRATS ET DE MARCHES



LYCEE
PO LYVALENT
D'APPLICATION
DE L'E.N.N.A.

Présentation du projet de budget 2025

Conseil d'administration du 10 décembre 2024

LE BUDGET ET SES PRINCIPES BUDGETAIRES

Le budget de l'EPLÉ est un acte financier qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'établissement.

SES PRINCIPES:

- le principe d'annualité
- le principe d'unité
- le principe d'universalité
- le principe de spécialité
- le principe de sincérité

LES PRINCIPES BUDGETAIRES

Le principe d'annualité:

Le budget de l'EPL doit être voté chaque année (année civile).

Il retrace les recettes et les dépenses qui s'y rattachent.

Le principe d'unité:

Le budget est retracé dans un document unique.

Principe d'universalité:

L'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses

selon deux règles :

- *non compensation entre les dépenses et les recettes*
- *non affectation d'une recette à une dépense*

Le principe de spécialité:

Les crédits sont ouverts de manière détaillée Ils sont rattachés à des objectifs spécifiques de dépense. les crédits ouverts de chaque service ne peuvent être affectés à d'autres services

Principe de sincérité:

Il implique la cohérence et l'exactitude des prévisions budgétaires. les recettes et les dépenses de l'établissement doivent être évaluées de façon sincère

Son application reste cependant limitée du fait du caractère prévisionnel d'un budget.

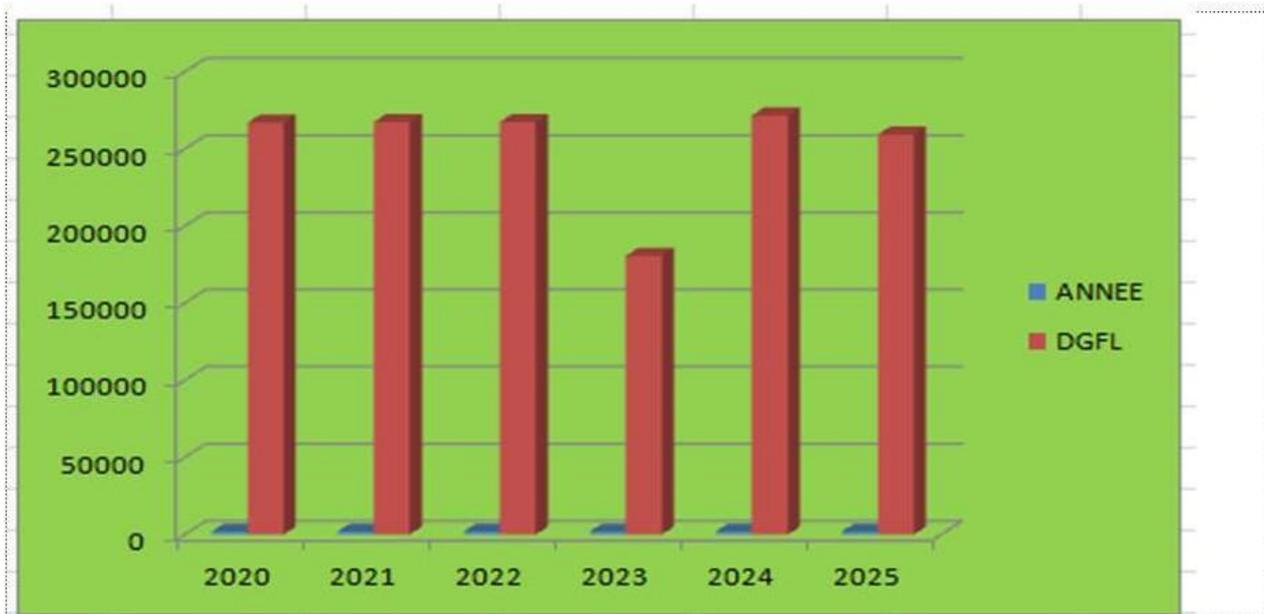
BUDGET PRIMITIF 2025

• La DGFL

• Évolution des 6 dernières années

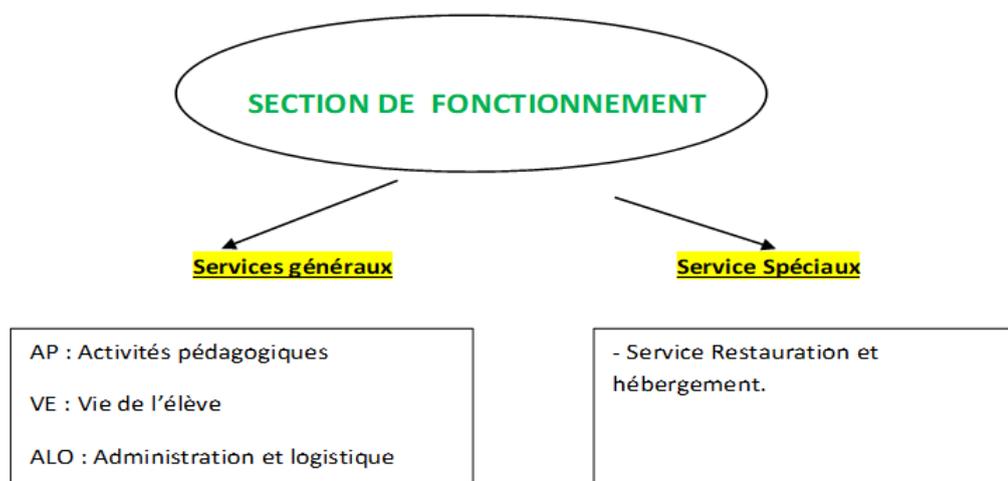
ANNÉE	DGFL
2020	267 205,00 €
2021	267 543 ,00 €
2022	267 553,00 €
2023	180 756,00 €
2024	271 822,00 €
2025	259 502,00 €

BUDGET PRIMITIF 2025 EVOLUTION DE LA DGFL



BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget est constitué d'une section en fonctionnement comprenant 3 services généraux et 1 service spécial.



Secteur opérations en capital

OPC

BUDGET PREVISIONNEL 2025

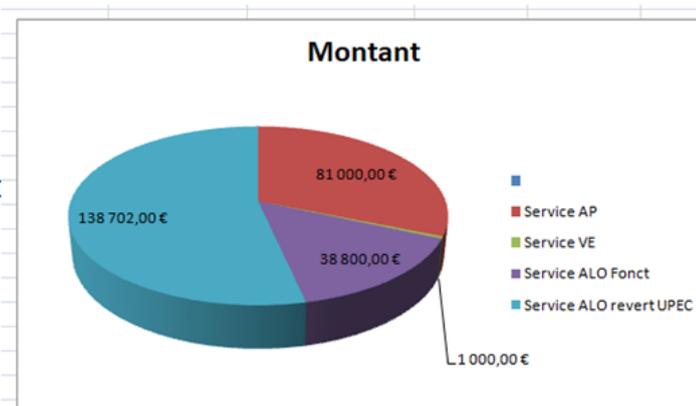
BUDGET ENNA 2025							
DEPENSES				RECETTES			
Domaine	Code	Libellé	2025	Code	Compte	Libellé	2025
ENSG		Enseignements généraux	13 000,00 €	ENSG		Enseignements généraux	13 000,00 €
ENSTEC		Enseignements techniques	75 942,75 €	ENSTER		Enseignements techniques	75 942,75 €
PEDACO		Depenses pédagogiques commu	15 000,00 €	PEDACO		Dépenses pédagogiques communes	15 000,00 €
MLDS		Mission contre le cécrochage	7 739,91 €	MLDS		Mission contre le cécrochage	7 739,91 €
Projets		Projets	15 180,00 €	PROJETS		Projets	15 180,00 €
VOYAGES		Voyage	16 130,62 €	VOYAGES		Voyages	16 130,62 €
DEPENSES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			142 993,28 €	RECETTES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			142 993,28 €
SANTE		Santé & citoyenneté	500,00 €	SANTE		Santé & citoyenneté	500,00 €
SOCIAL		Aides à caractère social	79 292,08 €	SOCIAL		Aides à caractère social	79 292,08 €
VIELYC		Vie lycéenne	500,00 €	VIELYC		Vie lycéenne	500,00 €
DEPENSES VIE DE L'ELEVE			80 292,08 €	RECETTES VIE DE L'ELEVE			80 292,08 €
DEPGEN		Dépenses générales	28 800,00 €	DEPGEN		Dépenses générales	230 579,21 €
ENTR		Entretien des bâtiments & installa	63 077,21 €	ENTR		Entretien des bâtiments & installations	
UPEC		UPEC	138 702,00 €	VIAB		Viabilisation des bâtiments	82 792,10 €
OP-SPE		Opérations comptables	92 630,97 €	OP-SPE		Opérations comptables	
DEPENSES ADMIN & LOGISTIQUE			323 210,18 €	RECETTES ADMIN & LOGISTIQUE			313 371,31 €
CROUS		Dépenses restauration	118 182,04 €	CROUS		Recettes restauration	118 182,04 €
DEPENSES RESTAURATION & HEBERGT			118 182,04 €	RECETTES RESTAURATION & HEBERGT			118 182,04 €
ENSTEC		Investissement ens technique	50 791,00 €	ENSTEC		Investissement ens techniques	46 791,00 €
DEPENSES INVESTISSEMENTS			50 791,00 €	RECETTES INVESTISSEMENTS			46 791,00 €
TOTAL DEPENSES			715 468,58 €	TOTAL RECETTES			701 629,71 €
							-13 838,87 €

BUDGET PRIMITIF 2025

• La DGFL

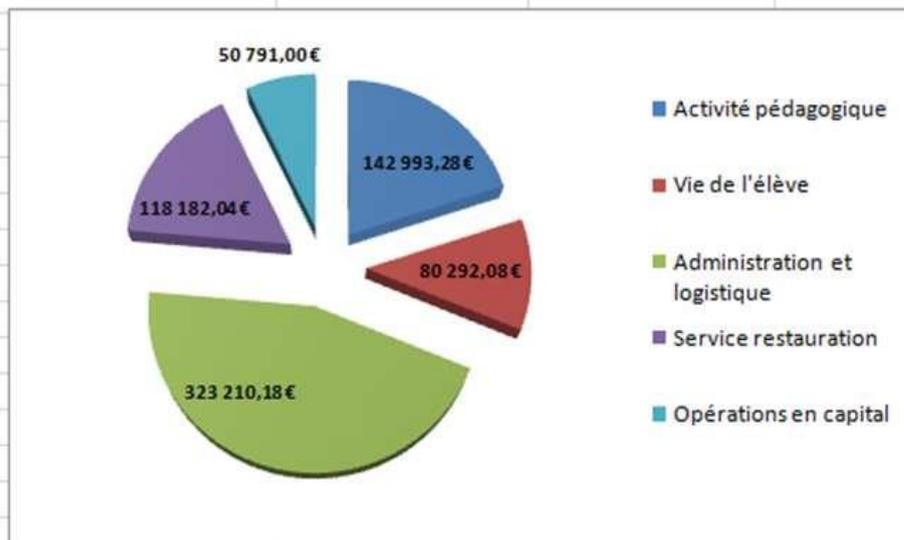
La DGFL répartie sur trois services :

- Activités pédagogiques (AP)
- Vie de l'élève (VE)
- Administration et logistique (ALC)



dotation globale de fonctionnement	100 %	259 502
Activités pédagogiques (AP) - Vie de l'élève (VE) (1000€)	31.60 %	82 000
Administration et logistique (ALO)	14.95 %	38 800
Versement à l'UPEC	53.45 %	138 702

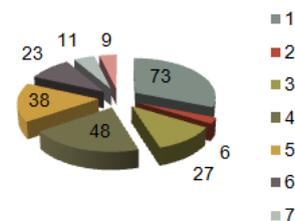
Service	Dépenses	Recettes	Equilibre	Part du total
Activité pédagogique	142 993,28 €	142 993,28 €	0,00	19,93%
Vie de l'élève	80 292,08 €	80 292,08 €	0,00	11,22%
Administration et logistique	323 210,18 €	313 371,31 €	-9 838,87	45,17%
Service restauration	118 182,04 €	118 182,04 €	0,00	16,52%
Opérations en capital	50 791,00 €	46 791,00 €	-4 000,00	7,10%
TOTAL GENERAL	715 468,58 €	701 629,71 €	-13 838,87 €	100,00%



-13 838,87 €

BUDGET PRIMITIF 2024

SRH	
DEPENSES	RECETTES
FACTURES CROUS	PARTICIPATION FAMILLES (dont aide Région)
118 182,04 €	118 182,04 €



	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E	Tranche F	Tranche G	Tranche H
TARIF	0.50 €	1.77€	1.98€	2.19 €	2.40 €	2.61 €	2.81 €	3.30 € (3.37)
NOMBRE DP	73	6	27	48	38	23	11	9

SRH PREVISIONNEL 2025									
Tarif/ Forfait 5 jours	TARIF A	TARIF B	TARIF C	TARIF D	TARIF E	TARIF F	TARIF G	TARIF H	TARIF H-J
Nbre d'élève	62	6	24	47	35	22		10	5
Montant total par tranche	5 146,00 €	1 762,92 €	7 888,32 €	17 086,38 €	13 944,00 €	9 531,72 €		4 664,60 €	2 797,10 €
Montant total versé par les familles	65 417,28 €								
Complément versé par la région/repas	2,80 €	1,53 €	1,32 €	1,11 €	0,90 €	0,69 €		0,49 €	-0,07 €
montant versé par la région/catégorie	173,60 €	9,18 €	31,68 €	52,17 €	31,50 €	15,18 €		4,90 €	-0,35 €
Montant total par tranche	28817,60	1 523,88 €	5 258,88 €	8 660,22 €	5 229,00 €	2 519,88 €		813,40 €	-00 €
Montant total versé par la région selon le quotient familial	52 764,76 €								
nombre de demi-nourriture	215								
Nombre total de repas à l'année	35690								
DEPENSES					RECETTES				
Factures CROUS	118 182,04 €			Familles	65 417,28 €				
				AIDE REGIONALE	52 764,76 €				
TOTAL	118 182,04 €			TOTAL	118 182,04 €				

BUDGET PRIMITIF 2025

Investissement - amortissement

La notion d'investissement

Certains achats sont des investissements

Ce sont les achats d'un bien durable et d'un montant significatif (supérieur à 800 € HT)

Quand l'établissement investit, il ne s'appauvrit pas. Le montant ainsi dépensé change de forme : d'argent disponible il devient valeur immobilisée

Mais les investissements vieillissent...

Si la valeur de ce qui est investi ne disparaît pas au moment de l'achat, elle disparaît avec l'usure et le vieillissement du bien acheté.

L'amortissement

C'est le calcul de cette part de la valeur des investissements qui se perd avec le temps

L'argent qui était réputé ne pas avoir disparu au moment de l'achat, est retiré des comptes progressivement. Il n'y a aucune sortie de caisse, mais l'établissement s'appauvrit : son patrimoine s'érode, et le comptable le retrace en chiffres.

BUDGET PRIMITIF 2025

Catégories d'immobilisations Durée d'amortissement	année
Tous Immeubles	25
Bâtiments légers 10 ans	10
Aménagements intérieurs ou extérieurs	10
Matériel industriel, de restauration, d'entretien et de maintenance	10
Mobilier notamment de bureau, d'enseignement ou d'internat	10
Matériel bureautique, reprographie, audio-visuel	5
Autres matériels d'enseignement	5
Véhicules automobiles, tondeuses	5
Matériel informatique	3
Logiciels informatiques	3

Répartition de la masse salariale 2024 (pour budget 2025)			
Employeur	Fonctions	ETPT (4)	Masse salariale (5)
EPLE	Fonctions éducatives	6,03	181 455,37 €
	dont 1er degré	0	- €
ETAT (2)	Fonctions <u>enseigne</u> ment/formation	47,48	3 218 282,19 €
	dont suppléance	2,07	89 032,31 €
	dont TZR disponibles	0,75	30 707,45 €
	Fonctions éducation, sante , social	3,19	180 808,54€
	Fonctions de direction et d'administration	6,00	419 552,62 €
	dont suppléance		
	Total Etat	56,67	3 818 643,35 €
REGION	Fonctions d'entretien	7	480 390,24 €
	Magasinier	1	
	Ouvrier qualifié	1	
	Total Région	9	
Total general		71,70	4 299 033,59 €

13 voix pour, 0 voix contre, 2 voix absentes vote du budget est approuvé

- QUESTIONS DIVERSES :
- Investissement dans une classe mobile
- Plateforme ouverte
- Argumentaire à préparer

Les personnels du lycée proposent une motion au vote qui est lue et signée au verso par les personnels soutenant le texte. Elle est transmise avec les documents du CA.

Le président

A blue ink signature of Philippe SUCH is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "LYCEE DE L'ANNE" at the top, "Proviseur" in the center, and "SAINT-DENIS" at the bottom.

Philippe SUCH

La secrétaire de séance

A blue ink signature of Mme BABOULAT is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "LE LYCEE GASTON DE SERRES" at the top, "Secrétaire" in the center, and "SAINT-DENIS" at the bottom.

Mme BABOULAT